



CHARTRE TEMPLIÈRE

. ❖ ❖ ❖ ... ❖ ❖ ❖ ... ❖ ❖ ❖ .

Entre

Collège Séculier de l'Alliance
de la Chevalerie Chrétienne



C.S.A.C.C - 3A EN OCCITANIE – O.d.C.d.T

Maison Mère des Commanderies du SUD du Royaume de France

. ❖ ❖ ❖ .

Et

.....

.....

1)- RAPPEL DE NOTRE PROFESSION DE FOI TEMPLIÈRE

❖ ❖ ❖

Haec est sententia originalis Ordinis Templi Foederatae 1118 à 1129 des croisés :

❖ « *Memento finis* » *in Christianus* » « *Pense à ta fin en chrétien* ».

❖ « *Memento finis* » *in militis* » « *Pense à ton but en soldat* ».

Foederatae 1129 à 2021

❖ « *Non pas à nous, Eternel, non pas à nous, Mais à ton nom donne gloire* » ❖

❖ « *Non nobis, Domine non nobis, Sed nomini tuo da gloriam,* »

❖ ❖ ❖

« *Il y a diversité de dons, mais le même esprit ;*

Diversité de services, mais le même Seigneur ;

Diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous ;

Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune ».

1 Corinthiens 12, versets 4 à 7



2)- PRINCIPE FONDAMENTAL DE NOTRE CHARTE

Obligation est faite à tous les Chevaliers templiers d'Occitanie, et les personnes morales représentant les associations templières de France, de n'appartenir, sous peine d'exclusion immédiate, directement ou indirectement à aucune organisation criminelle ou terroriste, tendant à provoquer la discrimination, la haine et la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, de même d'engager le respect et le soutien envers les institutions républicaines françaises en vigueur dans notre pays.

3)- SUBORDINATION DE CRÉATION

Il a été fondé une charte templière en l'année deux mille vingt-quatre, entre les adhérents chevaliers templiers d'Occitanie aux statuts de l'association 3A EN OCCITANIE, représentant l'Occitanie des Chevaliers du Temple pour la région du Sud de la France, comprenant la région Rhône, Alpes, Côte-d'Azur et la région de Nouvelle Aquitaine ; Cette charte chrétienne templière prend la dénomination : **Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne**, régie sous l'association 3A par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, en conformité avec la législation française, de ce fait chaque membre de cette association s'engage à accepter, et à mettre en pratique le contenu de cette charte dans sa totalité, sur son honneur en accord avec les termes de fond de son serment templier devant Dieu, sa devise personnelle et la devise templière, le code de chevalerie général et toutes les vertus templières qui règle sa vie templière et personnelle chrétienne.

4)- BUTS DU COLLÈGE SÉCULIER DE LA CHEVALERIE TEMPLIÈRE CHRÉTIENNE

Le Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne est un rassemblement synergique, composé de Chevaliers templiers appartenant aux Ordres Religieux et militaires templiers Français modernes, se référant aux traditions historiques de l'Ordre du Temple fondé le 23 janvier 1120 lors du Concile de Naplouse et entériné le 13 janvier 1129 au Concile de Troyes, par les Enseignements et la Règles mise en place par les fondateurs de l'Ordre du Temple, et de Bernard de Fontaine, l'abbé de Clairvaux, devenu Saint Bernard, en présence des premiers chevaliers fondateurs présents au concile de 1129 au nombre de six.

En ce sens les membres signataires du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne s'engagent sur leur honneur à :

- ✘ Transmettre fidèlement l'historique précis de l'Ordre du Temple depuis ses origines jusqu'à nos jours.
- ✘ Préserver les traditions religieuses chrétiennes templière d'origine catholiques romaines,



avec la préservation des archives existantes.

- ✘ Préserver et protéger le patrimoine religieux et historique de la France sous l'assentiment des diocèses concernés.
- ✘ Protéger tous les lieux de cultes existants conformément aux principes de la loi sur la laïcité.
- ✘ Soutenir les plus démunis dans la mesure du possible.
- ✘ Organiser et étendre des alliances de chevalerie chrétienne et templière et d'ordre général avec des ordres, associations et confréries similaires existants dans l'Hexagone, en Europe et dans le monde.
- ✘ Organiser le développement de toute activité de médiation au profit des personnes physiques et morales signataires de la charte du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne.
- ✘ Négocier avec les organismes publics, semi publics et privés des conventions ou des partenariats afin de remplir ses missions.
- ✘ Faire connaître les services du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne auprès du grand public, des services de l'État et auprès du monde associatif et culturel.
- ✘ Organiser des actions de formations diverses à l'intention des bénévoles du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne.
- ✘ Et d'une façon plus générale, engager, organiser ou soutenir toute action, touchant les particuliers, les groupes de particuliers ou leurs représentants ainsi que toutes structures à caractères civils, industriels ou commerciaux, engager tous moyens nécessaires au développement de l'activité des signataires de la charte du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne.

5)- SYNERGIE CHRÉTIENNE ET TEMPLIÈRE

Les Dames et les Chevaliers, membres du Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne :

- ✘ Sont solidaires entre eux dans la mise en action de notre devise templière (*Psaumes 115 ou 113 selon les versions de la Bible, verset 1*).
- ✘ Répondent, au possible, à la demande d'un membre, qu'il soit : personne morale, fondateur ou adhérent, chaque ordre étant indépendant dans son organisation originelle et existentielle.
- ✘ Répondent au possible à la demande de chaque Dame ou Chevalier templier pour le succès de leurs missions personnelles.
- ✘ Coordonnent au possible les connaissances historiques sur l'ordre du temple originel, dont nous détenons notre héritage spirituel, initiatique et religieux.
- ✘ Acceptent, pour le bien de la chrétienté, à considérer que tout chrétien est disciple du Christ quel que soit son obédience religieuse chrétienne moderne, et peut, s'il le désire, devenir chevalier templier, qu'il soit femme ou homme.
- ✘ Promeuvent la pensée templière, qui est l'éthique de la chevalerie templière, dans la défense des valeurs qui font en tout temps et en tous lieux, l'honneur du genre humain selon la vision de Dieu.



- ✘ Défendent une primordialité de vie, qui est caractérisée par l'établissement d'une échelle humaine de valeurs, à partir de l'absolu respect des lumières de l'intelligence et du cœur selon Dieu.
- ✘ Reconnaissent que leur prochain, même pauvre et méprisé des puissants de ce monde, peut porter en lui la magnificence de telles lumières.
- ✘ Donnent l'exemple du sacerdoce chrétien de notre pensée templière qui se définit par :
 - **Notre Honneur dans notre Loyauté,**
 - **Notre Fidélité par notre Obéissance,**
 - **Notre Fierté dans notre Bravoure,**
 - **Notre Dignité par notre Serment,**
 - **Notre Persévérance dans notre Devise**
 - **Notre Profession de Foi à Dieu en conscience par notre baptême,**
 - **Notre Profession de Service dans la Foi à Dieu par notre Serment.**





Pour le Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne
Signatures

Frater Élisée Bauduin,
Chevalier avec rang de Commandeur et de Sénéchal
Du Sud-Est Alpes/Provence/Côte d'Azur OdCdT




Élisée Bauduin
Eques Logos

Frater Vinson Patrick Fisher de Baurac
Chevalier avec rang de Commandeur et de Sénéchal
Du Sud-Ouest Nouvelle Aquitaine - Ambassade et Chancellerie OdCdT

Vinson Fisher de Baurac



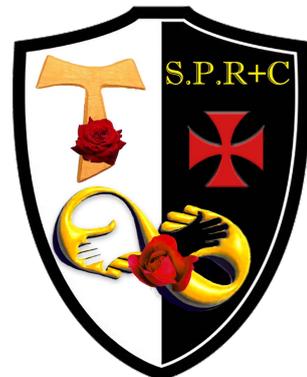
*D'Or à la Croix de guente pattée et fichée,
le pied brochant sur un vol même !*



Collège Séculier de l'Alliance de la Chevalerie Chrétienne



Ordre de la Main Tendue





Transcription numérique CSACC certifiée conforme à l'original par la chancellerie
sis à la Sénéchaussée de Nouvelle Aquitaine France Sud CSACC de BASSILLAC
24330, en date du

Sceau principal CSACC

Contre-sceau d'authentification

